

Séance extraordinaire (Budget) du 16 décembre 2013



2013-12
267

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session spéciale d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 16 décembre 2013 à 19 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de M. Rosaire Coulombe, maire suppléant.

Mme Huguette Plante, mairesse, est absente.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil, le 19 novembre 2013.

Après vérification du quorum, Monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette session est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2014 de cette municipalité.

2013-12
268

03 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **01** - OUVERTURE DE LA SESSION
- **02** - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
- **03** - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **04** - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2014 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION
- **05** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- **06** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Cette séance spéciale étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2013 et du plan triennal d'immobilisations 2013-2014-2015, les membres du conseil procéderont en conséquence.

Adoptée unanimement

**2013-12
269**

04 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2014 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2014 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2014-2015-2016, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal, sous la cote # 4;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de La Guadeloupe:

Adopte le budget de l'exercice financiers de 2014 prévoyant;

- Des revenus de 3,283,450 \$
- Des dépenses de 2,481,540 \$
- Un excédent d'opération avant conciliation à des fins fiscales de 801,910 \$
- Les affectations financières suivantes
 - 687,410 \$ au remboursement de la dette à long terme
 - 114,500 \$ aux dépenses d'immobilisation de l'exercice 2013

Adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2014-2015 et 2016

Adoptée unanimement

05 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

**2013-12
270**

06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité que cette session spéciale d'adoption du budget soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h25

Rosaire Coulombe, maire suppléant
trés.

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.